

Nomination à l'emploi fonctionnel d'INGENIEUR EN CHEF DES TPE (ICTPE RGS) pour les agents en position d'activité

NOMINATION A L'EMPLOI FONCTIONNEL D'INGENIEUR EN CHEF DES TPE (ICTPE RGS) AU TITRE DE L'ANNEE 2012 (pour les agents en position d'activité)					
Les critères :					
Les conditions statutaires	Peuvent être nommés dans l'emploi d'ingénieur en chef des travaux publics de l'Etat, les ingénieurs divisionnaires des travaux publics de l'Etat ayant atteint depuis au moins 1 an et 6 mois le 3 ^{ème} échelon de leur grade au 1er janvier 2012.				
Les règles de gestion	Seront examinés les dossiers des ingénieurs divisionnaires proches du départ à la retraite, qui n'ont pas démerité dans les fonctions qu'ils ont eu à exercer, et qui remplissent les conditions suivantes: Respecter les conditions statutaires rappelées ci-dessus, Etre en position d'activité, S'engager par écrit à partir en retraite à une date fixée qui devra être comprise entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013. Les IDTPE promus au titre du principalat long qui ont tenu des postes de 2ème niveau peuvent prétendre à cet emploi.				
Les textes de référence	Décret n° 2005-632 du 30 mai 2005. Arrêtés fixant la liste des emplois d'ICTPE du 2 ^{ème} groupe et leur nombre pour chaque Ministère et établissement public. Charte de gestion du corps des ITPE.				
Le nombre de poste et la date d'effet	Le nombre d'emplois sera déterminé ultérieurement. Les agents retenus seront nommés 6 mois au moins avant leur date de départ à la retraite				
Les informations sur la précédente CAP du 10 décembre 2010 au titre de 2011					
Nombre d'agents proposés	7 agents				
Nombre d'agents détachés	7 agents				
Les dates :					
Date limite de réception par l'inspecteur général des propositions des services	06/05/2011				
Date limite de réception par la DRH des propositions des IG et directeurs d'AC	01/07/2011				
Date prévisible de la CAP nationale	18/10/2011				
Les documents à fournir:					
L'inspecteur général, le responsable d'harmonisation à titre personnel ou le directeur d'administration centrale transmettra avec son avis toutes les propositions recueillies par les chefs de service, après analyse du parcours professionnel et échange avec les chefs de service concernés. Ces propositions devront impérativement être accompagnées de la lettre d'engagement de départ à la retraite à une date fixée pour l'agent proposé. Un état NEANT , dans l'hypothèse où aucun agent ne serait proposé.					
Les contacts :					
Bureau	EMC3-1	Responsable	Elisabeth VENAULT	Téléphone	01 40 81 61 98
		Gestionnaires	MChristine FARINEAUX Marylène PERSUIT	Téléphone	01 40 81 66 49 01 40 81 61 57
Sous Direction	EMC	Chargé de mission IDTPE	Thierry DURIEUX	Téléphone	01 40 81 11 32
Observations :					